



Communiqué intersyndical Des suppressions de postes au détriment des élèves : boycott du CSA académique du 25 janvier 2024

Le Comité Social d'Administration (CSA) de l'académie de Dijon devait se réunir ce jeudi 25 janvier au rectorat, pour examiner les moyens prévus pour la rentrée 2024 : en forte baisse puisque 98 postes sont supprimés dans le 1er degré et 60 postes dans le second degré. Les organisations syndicales représentatives FSU, UNSA, FO et CFTD ont décidé de boycotter ce CSA.

Nous refusons l'argument invoqué par l'administration pour justifier ces suppressions importantes : si les effectifs sont en légère baisse dans l'académie, on doit pouvoir en conséquence réduire les effectifs par classe, dans un pays qui a les classes de primaire et de collège les plus chargés de l'OCDE.

Le choix du ministère est inacceptable, qui dégrade encore les conditions de travail des personnels, les conditions d'apprentissage de nos élèves, les possibilités de remplacement qui seront très largement impactées à la rentrée prochaine.

Alors que nos élèves subissent encore les conséquences d'années scolaires fortement perturbées par le COVID, aucun dispositif sérieux de rattrapage n'a été mis en place.

D'autre part, la nouvelle ministre de l'Éducation aura également en charge la jeunesse, les sports et les jeux olympiques et paralympiques. Comment croire une seconde qu'à six mois de Paris 2024, Amélie Oudéa-Castéra pourra à la fois organiser les JO et traiter les questions relatives à l'Education nationale ?

La colère est grande face à cette nouvelle marque de mépris pour le service public d'Education : ce dernier traverse une crise sans précédent (manque de profs, crise d'attractivité, la France sur le podium des classes les plus chargées en Europe et du déterminisme social le plus marqué... la liste est longue) et personne ne sait plus exactement qui pilote l'avion. Quelle désinvolture pour le plus gros budget de l'État et ses 1,2 millions d'agents ! Une désinvolture visible aussi dans le nombre de mesures prises ou annoncées sans utilité démontrée, sans réflexion sur leur faisabilité, sans textes légaux comme supports, et sans les moyens nécessaires.

Les premières déclarations de la ministre, qui présente l'enseignement privé comme l'alternative naturelle à un service public d'éducation dégradé pour tout parent soucieux de l'avenir de ses enfants, ne sont pas une maladresse de débutante. C'est le credo de nombreux membres de ce gouvernement qui, depuis des années, finance de plus en plus généreusement l'enseignement privé et ainsi l'entre-soi social qu'il garantit aux plus privilégiés.

Pour dénoncer ces suppressions de postes, pour revendiquer des recrutements à la hauteur des besoins, pour une revalorisation salariale des personnels, les fédérations FSU, FO, UNSA, CFTD, CGT et SUD de l'académie appellent les personnels à se mettre massivement en grève le jeudi 1er février.